

vivre à

Angerville

MAGAZINE COMMUNAL SEPTEMBRE 2020 - N° 93

Actualité :

**La municipalité
veille
sur ses aînés**

P.3

Edito du maire
Johann Mittelhauser

P.4 à 8 "Ma ville"

4. Bourse aux fleurs
Circuit de karting Hubert
5. Installation d'une sirène
d'alerte / État-Civil
6. Vidéo-verbalisation
Resto du Cœur
7. La municipalité veille sur ses aînés

**P.9-11 "Une nouvelle
plate forme"**

Oui-contact

P.11-12 "Dossier"

La ville relève le défi de la
transition écologique

P.10-11 Permanences
Sorties à Reims
des Aînés



P.16-17 "Maison Pavard"
Etienne Dallot, nouveau directeur.

P.18-20 "Agenda"

N°93
septembre 2020



Retrouvez nous sur le site

www.mairie-angerville.fr

sur Instagram, Twitter et Facebook
Angerville mairie.

Directeur de la publication : Johann Mittelhauser.
Contrôle éditorial : Tiphonie Le Vezu.
Service communication : Marine Fagueret, Myriam Rebut.
Crédit photos : Mairie d'Angerville et la Communauté d'Agglomération de l'Étampe Sud-Essonne.
Maquette et mise en page : Alfred et compagnie.
Impression : Idl'imprim.
Dépôt légal : septembre 2020.
Vivre à Angerville est édité par
le Service Communication de la Mairie d'Angerville.
34 Rue nationale - 91670 Angerville
Tél. 01 64 95 20 14
<http://www.mairie-angerville.fr/>



RETOUR EN IMAGE



UN TOUR DE "TABLES" POUR HONORER LE PATRIMOINE

C'est à l'occasion des journées du patrimoine qu'ont été découvertes les cinq premières tables en lave émaillée du "parcours à la découverte du patrimoine angervillois". Vous avez manqué la visite inaugurale, le dimanche 20 septembre ? Vous pouvez admirer ces véritables œuvres d'art devant l'église, sur la place du marché, au monument aux gendarmes, à la tour des remparts ainsi qu'à la maison d'Henri-Alexandre Tessier. Bonne nouvelle ! L'installation prochaine de nouveaux supports, viendra prolonger cette balade insolite en quête des mémoires de l'Histoire de notre ville.





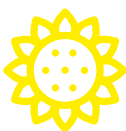
Johann **MITTELHAUSSER**
MAIRE D'ANGERVILLE

SOYONS TOUS ACTEURS ET SOLIDAIRES

Face aux nombreux défis qui s'imposent à nous et avec toujours plus d'urgence, nous devons toutes et tous être acteurs et tendre vers plus de solidarité et nous engager résolument en faveur de la transition énergétique. Tels sont les engagements que nous avons pris et qui doivent nous conduire à mener des actions exemplaires. Mutuelle communale, budget participatif, montée en puissance des actions d'accompagnement, de rencontres et d'échanges... la feuille de route est ambitieuse mais les réflexions sont déjà sur la table avec des actions concrètes très prochaines. À cet égard, la lutte contre l'isolement des personnes âgées fait pleinement partie des enjeux de cohésion auxquels nous sommes attachés. Je suis donc fier et heureux de vous annoncer le lancement de l'outil « oui-contact » présenté dans ce bulletin. Je suis tout aussi heureux de constater que les efforts menés depuis 2016 en faveur d'une ville plus résiliente sur ses dépenses énergétiques portent leurs fruits et nous permettent avec optimisme de tendre vers les objectifs de la Loi de Transition Énergétique grâce à la pleine mobilisation de tous. Nous allons, ainsi, poursuivre et amplifier nos actions sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir. Malgré un contexte sanitaire contraignant, pour reprendre nos échanges, nos débats et faire vivre cette démocratie participative à laquelle je suis très attaché, sachez que notre action en faveur de notre ville n'est en revanche pas entravée et qu'elle se poursuit !

MA VILLE

BOURSE AUX FLEURS UNE DEUXIÈME VIE POUR LES PLANTES DE LA COMMUNE



Afin d'offrir une seconde vie aux fleurs ayant embelli et paré la ville de vives couleurs tout l'été, la municipalité organise le **SAMEDI 17 OCTOBRE 2020** la première édition de sa bourse aux fleurs !

DE 9H À 12H, les agents des services techniques situés 11 avenue de Paris vous ouvriront leurs portes. Munis de vos pots et petits outils de jardinage vous **pourrez alors y déposer gratuitement plus de 650 plants de fleurs à partager.** « Cette initiative vise à limiter le gaspillage des plants qui ne pourraient pas passer l'hiver dehors, tout en permettant aux angervillois de végétaliser leurs lieux de vie simplement et gratuitement » souligne Johann Mittelhauser, Maire de la ville. Parmi les types de plantes à retrouver, des bananiers, de nombreux bégonias, des dahlias, des impatiens et bien d'autres variétés. De quoi défier les jardiniers souhaitant mettre à profit leur main verte en attendant déjà le retour du printemps !



C'est quand ?

Samedi 17 octobre de 9h à 12h.



LE CIRCUIT DE KARTING D'ANGERVILLE REBAPTISÉ «CIRCUIT INTERNATIONAL ANTHOINE HUBERT»



Moment fort en émotions, dimanche 23 août dernier, à l'occasion du week-end de la compétition NSK sur le Circuit International d'Angerville où l'association sportive de karting (ASK) rendait hommage au pilote **Anthoine HUBERT**, figure emblématique du club disparu tragiquement dans un grave accident le 31 août 2019, lors de la première course de Formule 2 sur le circuit de Spa-Francorchamps en Belgique.

Sa famille, ses amis, ses proches et tout le monde du karting étaient réunis, en présence du Maire Johann Mittelhauser, pour rendre hommage à cette étoile montante du sport automobile français qui s'était brillamment illustrée et fait remarquer, notamment, en 2012 à Angerville lors des championnats du monde de karting. Humble, accessible et toujours animé par l'esprit sportif, il est un modèle pour les jeunes pilotes. Son souvenir, son visage et son nom sont désormais associés à cette piste à côté de la plaque du fondateur de l'association et de la piste, qui fut Maire de la Ville d'Angerville entre 1965 et 1993, Gabriel THIROUIN, dont le circuit portait le nom avant ce changement, sur l'initiative de son fils, en souvenir du jeune pilote.



Résultats

Saluons les performances des pilotes qui ont franchi la plus haute marche du podium à l'occasion de ce week-end de compétition événement :

Minime : BIENAIMÉ Elouan
Cadet : BOUVIER Maxence
Nationale : GIUSTI Alessandro
Rotax Max Senior : FOURQUEMIN Paul
Rotax Max Master : RICCI Thomas
DD2-DD2 Master : PICOT Nicolas

LA MUNICIPALITÉ APPORTE SON SOUTIEN AU LIBAN



Le 4 août dernier, une double explosion au port de Beyrouth dévastait la capitale libanaise sur un rayon de plusieurs kilomètres. Face au tragique bilan dressé comptabilisant près de 200 morts, 6500 blessés et plus de 200 000 logements impactés par les explosions, la Région Ile-de-France, fidèle partenaire de la ville de Beyrouth a appelé l'ensemble des Maires d'Ile-de-France à rejoindre un collectif d'élus engagés pour la reconstruction de Beyrouth.

Naturellement sensible à la cause, la Municipalité a pu exprimer sa solidarité envers le peuple libanais en débloquant, lors du Conseil Municipal du 29 septembre, une subvention humanitaire de 4000€ au profit de l'ONG française ACTED pour la reconstruction d'un service de l'hôpital de Karantina à Beyrouth - un des rares hôpitaux publics de la ville, accueillant les populations les plus modestes ne pouvant se soigner dans le privé et/ou de la réhabilitation de modestes maisons endommagées de Karantina, Mar Mikhael et Gemmayze, permettant à ces menages vulnérables de retrouver des conditions de vies plus sûres et le rétablissement des connexions d'électricité et d'eau là où elles ont pu être rompues.



MA VILLE

INSTALLATION D'UNE SIRÈNE D'ALERTE S'INFORMER POUR ÊTRE PRÊTS

Une sirène d'alerte et d'information à la population a été installée sur le toit du centre culturel dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde. Afin de s'assurer de son bon fonctionnement régulier, le signal d'alerte sera brièvement déclenché chaque premier mercredi à midi.

Reconnaître le signal



En cas de sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique, sévère, imminent ou en cours, la sirène émet 3 séquences d'1,41min séparés par un silence et se conclut par un son continu de 30 secondes.

S'informer pour adopter les bons réflexes !



Le comportement à adopter peut varier en fonction des situations de crise. Quelle que soit la raison du déclenchement du signal, cette alerte vous invite à adopter des comportements réflexes de sauvegarde.

Ce qu'il faut faire :



- Rester à l'abri.
- Couper le chauffage, la climatisation, ventilation.
- Allumer la radio ou la télé afin d'écouter les consignes émises par les autorités.
- Consulter les comptes officiels des autorités sur les réseaux sociaux pour se tenir au courant des consignes.

Ce qu'il ne faut pas faire :



- Rester dans son véhicule.
- Ouvrir les fenêtres ou rester près des vitres.
- Aller chercher ses enfants à l'école (ils seront protégés par leurs enseignants).
- Allumer une flamme ou le gaz.
- Prendre l'ascenseur.
- Quitter son abri sans consigne des autorités.
- Téléphoner à tous ses proches, car les réseaux doivent rester disponibles pour les secours.



Bon à savoir

Si le premier mercredi du mois tombe un jour férié, le test est décalé d'un jour, une information précieuse à ne pas négliger pour éviter la panique.



Retrouvez prochainement un guide sur le Plan Communal de Sauvegarde, distribué dans votre boîte aux lettres.

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

CHAFFAR Mohamed 13/08/2020
BOUHAREB Mouhammad 14/08/2020
GRANGER Julia 14/08/2020
SOUEI Hanna 01/09/2020
ELANA Lyah 10/09/2020
CLÉRO FLESCHER Malo 15/09/2020



MARIAGES

19/09/2020 **SILVENTE Jérémie**
 et **DECERLE Amandine**

26/09/2020 **PETREUS Mihai**
 et **MARISTAN Stela**



DÉCÈS

01/09/2020 **DENIS Daniel**
 09/09/2020 **DÉZERT Michel**

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

ANGERVILLE AUTREMENT

Bonjour à tous.

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, ceux d'entre nous qui ont pu partir un peu. Nous avons une pensée particulière à l'endroit de ceux d'entre nous, malheureusement de plus en plus nombreux qui n'ont pas pu partir.

Nous pensons ici, aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées, aux femmes seules et aux enfants. Restons vigilants et attentifs des uns des autres.

Nous encourageons les associations qui font vivre notre territoire et qui ont fait montre de leurs savoir-faire lors du forum de rentrée, nous nous tenons à leurs côtés pour un soutien plus idoine de la mairie.

Notre ambition, porter vos idées et défendre vos valeurs, pour un meilleur vivre ensemble.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

MA VILLE

5 LANCEMENT DU DISPOSITIF DE VIDÉO- VERBALISATION

A compter du 15 octobre, avec affichage réglementaire, la **vidéo-verbalisation s'appuiera sur les caméras installées sur le territoire de la commune pour constater et sanctionner tout type d'infraction à distance : manquement aux règles de la circulation, dépôt sauvages, prévention des atteintes aux biens, protection des bâtiments publics...**



« La mise en œuvre du dispositif approuvé par le Préfet de l'Essonne a pour objectif premier de **sanctionner les comportements abusifs et dangereux répétés**, hors du temps de présence des agents sur la voie publique », précise Johann Mittelhauser, Maire de la ville, qui tient à appuyer qu'« **une phase pédagogique sera naturellement mise en œuvre pour sensibiliser nos concitoyens à ce nouvel usage de nos caméras** qui vient compléter les moyens humains de notre police municipale. Celle-ci ne pouvant être, compte tenu de la taille de notre ville, en nombre suffisant pour assurer une présence 24/24 h et 7/7 j. Il n'est pas acceptable de voir se développer certains comportements en dehors des horaires de service de notre police municipale ».



37

c'est le nombre de caméras visionnant la voie publique.

6 LA CAMPAGNE HIVERNALE DES « RESTOS DU CŒUR » SE PRÉPARE À ANGERVILLE



En mars, alors que la campagne hivernale des restos venait tout juste de prendre fin et qu'elle ne disposait donc plus d'aucun ravitaillement, le confinement a débuté et fait resurgir davantage de famille dans la difficulté. « Grâce à un soutien exceptionnel de la direction générale des Restaurants du Cœur de l'Essonne, **une aide d'urgence en produits de première nécessité nous a permis de secourir 14 familles de la commune** » précise Cély Lefebvre, Présidente de l'association angervilloise. « La nouvelle campagne d'hiver approche et s'annonce difficile. La situation économique et sanitaire ne s'améliore pas, il est fort prévisible que le nombre de bénéficiaires augmente considérablement », se soucie-t-elle. Entourée d'autres bénévoles, tous ensemble, **ils préparent activement la campagne hivernale qui débutera en novembre.**



Les Restaurants du Cœur

8 rue Desmolins - Angerville - 01 64 95 21 52

Inscriptions :

les 17 et 20 novembre (et chaque mardi et vendredi pendant toute la campagne) de 9h à 11h30.

Distribution alimentaire :

à partir du 24 novembre, tous les mardis et vendredis de 9h à 11h30.



Les restos du cœur d'Angerville en chiffres



130

c'est le nombre de bénéficiaires d'Angerville et des alentours qui ont pu retirer des produits alimentaires, d'hygiène, ou de l'habillement pendant les 16 semaines de campagne hivernale.



9966

c'est le nombre de repas que les Restos ont distribué pendant la campagne d'hiver 2019/2020.



INFOS TRAVAUX SNCF POUR L'AUTOMNE 2020

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures ferroviaires régionales, d'importants travaux se dérouleront cet automne **impactant notamment la ligne TER PARIS/ORLÉANS.**

La **création de nouvelles installations et l'aménagement des voies entre Etampes et Orléans** s'échelonnera de septembre à décembre et pourront perturber la circulation des trains.

Pour se tenir informés, la SNCF invite les usagers à **télécharger l'application « assistant SNCF »** qui permet de prendre connaissance des horaires tenant compte des modifications de circulation liées aux travaux.



PRATIQUE

Il est possible en s'abonnant aux alertes de suivre les conditions de circulation d'un train spécifique.

Enfin, les équipes de la SNCF rappellent que les équipes en gare sont également disponibles, tout comme les conseillers clients au 0 800 83 59 23 (appel gratuit de 6h à 20h du lundi au samedi) et qu'il est aussi possible de consulter les sites internet remi-centrevalde Loire.fr et ter-sncf.com/centre-val-de-loire régulièrement actualisés.

www.lesvitrinesdeletampoissudessonne.com

acheter local c'est formidable



RETROUVEZ TOUS

**LES COMMERCE DE
PROXIMITÉ**

**LES ARTISANS
LES COMMERÇANTS**

**LES PRODUCTEURS
DU TERROIR**

**ET LEURS
BONS PLANS
EN 1 SEUL CLIC !**

**SITE WEB PROPOSÉ
ET FINANCÉ PAR**



MA VILLE

SOLIDARITÉ

LA MUNICIPALITÉ VEILLE SUR SES AINÉS

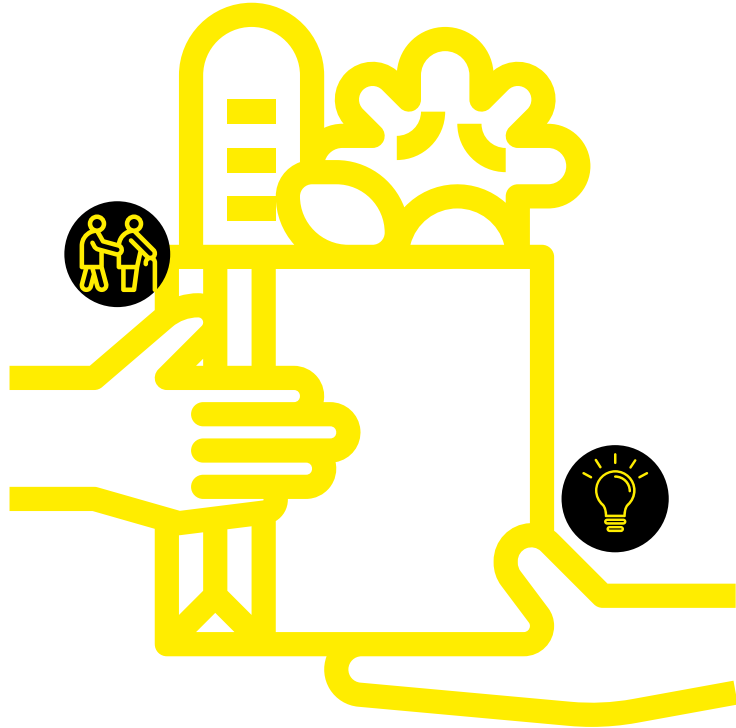
Dès le début de la crise sanitaire de la COVID-19, la municipalité a organisé le passage d'appels réguliers, soucieuse de s'assurer que les personnes isolées et/ou sensibles se portaient bien et soient bien ravitaillées. Toute la durée du confinement, les agents administratifs de la mairie ont alors eu pour priorité de s'assurer que la population ciblée disposait bien du nécessaire pour affronter cette période compliquée, en listant leurs besoins alimentaires, leur évitant ainsi les déplacements et donc les éventuelles prises de risque.



VOS COURSES LIVRÉES À DOMICILE

Depuis le début de la crise sanitaire, un système de retrait des courses par les agents des services techniques a pu être organisé et les commandes alimentaires préparées puis livrées en 24h. « **Depuis mars, ce sont plus de 60 commandes qui ont été honorées à destination d'une quinzaine de personnes en difficulté** » souligne Frédéricque SABOUBIN-MICHEL, adjointe au Maire, déléguée aux affaires Sociales.

Marie fait partie des personnes qui ont sollicité le dispositif « **c'est un grand soulagement que la mairie ait mis ce service en place. Pendant le confinement, mes enfants ne pouvaient plus venir aussi souvent, grâce aux appels, je n'ai jamais manqué de rien, on m'a même livré des bouteilles d'eau. Les agents ont tous été très serviables je ne manque pas de les remercier d'un petit mot quand ils arrivent les bras chargés** », nous confie-t-elle avec reconnaissance.



BON À SAVOIR

Pour protéger les plus fragiles, ce service de livraison de courses alimentaires est toujours en application.

Il est donc possible de faire part de vos besoins de première nécessité en contactant les services de la ville au 01 64 95 20 14. Un agent vous livrera vos courses le lendemain engendrant l'envoi d'une facture par le service comptable de la ville.



LES AGENTS MUNICIPAUX PLEINEMENT...

ENGAGÉS AUJOURD'HUI COMME HIER !

Début août, à la crise sanitaire venait s'ajouter un épisode de canicule. Dans le cadre du plan canicule, plusieurs centaines d'appels ont été quotidiennement passés à destination des personnes les plus vulnérables par les agents de la mairie et de l'espace Simone Veil. Pour le principe de précaution et de solidarité, des agents **ont assuré la continuité du dispositif** mis en place en assurant la permanence des appels y compris le week-end.



16:45



LA COMMUNE LANCE "OUI-CONTACT.fr"



**UNE PLATEFORME D'ENTRAIDE
ET DE SOLIDARITÉ
POUR ROMPRE L'ISOLEMENT,
UN DISPOSITIF LOCAL
QUI LIE LES AINÉS (MAIS PAS QUE)
À DES BÉNÉVOLES.**

**"OUI-CONTACT"
"JE SUIS À LA RECHERCHE
D'UNE AIDE POUR DES
PETITS SERVICES."**

**DES SERVICES 100% GRATUITS
QUI ME PERMETTENT DE GARDER MON AUTONOMIE.**



**"J'AI ENVIE D'AIDER
ET DE PARTAGER MON TEMPS."**

**J'AI DU TEMPS À DONNER, QUAND JE VEUX,
QUAND JE PEUX, SANS CONTRAINTE, NI OBLIGATION,**

**ALORS, JE PARTAGE MON TEMPS
MAIS AUSSI MES CONNAISSANCES OU MES LOISIRS.**

COMMENT CA MARCHE "OUI-CONTACT" ?

**Pour
les aînés**

**Pour
les bénévoles**

1# J'ai internet, je m'inscris sur la plateforme sur www.oui-contact.fr
Je n'ai pas internet, j'appelle l'Espace Simone Veil au 01 69 94 93 02 qui m'inscrit.

2# Je signale mon besoin (visite de convivialité, accompagnement à la balade, livraison de courses...)

3# Je suis mis en relation avec des bénévoles recommandés par la mairie.

1# Particulier ou association, pour devenir bénévoles, inscrivez-vous sur notre plateforme en créant vos disponibilités et en choisissant les services que vous voulez rendre.

2# Vous serez ensuite contacté(e) par la mairie pour un entretien et signer une charte de bénévolat qui vous protège et protège le bénéficiaire en cas de pépin... Jeter un œil à la charte sur www.oui-contact.fr

3# La Charte est signée, en avant les rencontres !

AUPRÈS DE L'ALEC, LA VILLE RELÈVE LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



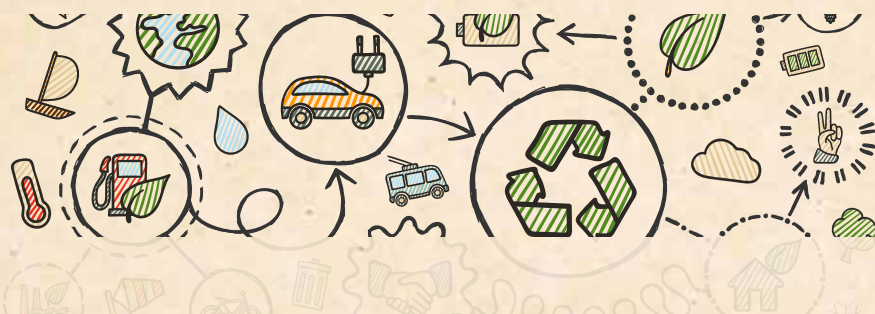
L'agence locale de l'énergie et du climat (l'ALEC), créée en 2011, est une association partenaire de l'ADEME (l'agence de la transition écologique) qui exerce des missions de service public local à destination des particuliers ou des collectivités. Aux côtés des agents de l'antenne ALEC ouest-Essonne, la commune d'Angerville a entrepris depuis 2016, un partenariat durable et actif, en route vers la transition écologique, permettant la réalisation de belles économies.



EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2016, après un travail d'analyse et d'observation par les services de l'ALEC, un plan d'action et de travaux a pu être défini, en collaboration étroite avec l'équipe municipale très impliquée.

Bilan ? « Pas moins de 34 bâtiments communaux ont été concernés par diverses mesures à la recherche d'une mise en conformité avec la loi de transition énergétique **pour une croissance verte, tendant vers une diminution de 30% de la consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre et un recours minimum à 30% d'énergies renouvelables, d'ici l'année 2030** », précise Alain LAJUGIE, adjoint au Maire, délégué à la transition énergétique et durable des bâtiments et des espaces communaux.



DES ACTIONS VARIÉES POUR DES RÉSULTATS CONCRETS

Optimisation de l'éclairage des salles de classe, révision du système d'éclairage de la scène de la salle polyvalente, installation de mousseurs sur tous les points d'eau du groupe scolaire, passage progressif à l'éclairage public en led, installation de panneaux photovoltaïques au groupe scolaire, travaux d'isolation, ajustement des abonnements d'éclairage public, programmation des chaudières... Et ce n'est pas fini ! Les ambitions se poursuivent avec la révision des abonnements d'énergie, le passage progressif à l'éclairage public en full led, aujourd'hui déployé à 95%, le **développement du recours aux énergies renouvelables**. Une multitude de perspectives prometteuses pour atteindre sereinement **les objectifs fixés pour l'année 2030**, grâce à l'énergie déployée par tous les acteurs, une ressource qui elle ne s'épuise pas !

DOSSIER



DU SOLEIL À LA CARTE !

Votre toit est-il suffisamment ensoleillé pour produire de l'énergie ? En voilà une question lumineuse à se poser !

Mesurez le potentiel solaire de votre toiture grâce à l'agglomération qui vous accompagne dans votre projet grâce au cadastre solaire qu'elle a mis en ligne : une carte interactive accessible gratuitement sur www.caese.fr.

En quelques clics, vous êtes informés sur l'emplacement idéal pour installer des panneaux photovoltaïques, le coût potentiel de l'installation, le nombre de kilowattheures que vous pouvez espérer produire chaque année et son gain potentiel. Bien entendu il ne s'agit là que d'information puisqu'il vous appartient ensuite de réaliser l'installation qui vous semble la plus opportune.

BON À SAVOIR

L'ALEC UN PARTENAIRE PRÉCIEUX POUR LES PARTICULIERS

Si l'ALEC délivre des conseils et vous accompagne, particuliers et copropriétaires, **pour réaliser des économies d'énergie** et vous **aiguiller dans la réalisation de vos travaux de rénovation** (cf. encart ci-dessous), ce n'est pas tout ! Ses conseillers regorgent de **précieux renseignements** concernant les **dispositifs d'aides** à l'investissement auxquels vous pouvez prétendre pour vos travaux d'énergie (crédit d'impôt, prêt à taux zéro ; aide départementale...), les perspectives sont nombreuses et cet avis de spécialiste constitue un coup de pouce dont il serait dommage de ne pas bénéficier. Enfin, en vous rapprochant de l'ALEC vous pourrez vous faire recommander des professionnels « Reconnus Garants de l'Environnement » (RGE) pour la réalisation de vos travaux en toute confiance et même vous faire prêter gratuitement du matériel de type caméra thermique ou wattmètre.

AUTANT DE TRAVAUX RÉALISÉS QUI ONT PERMIS, GRÂCE À UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ ET DES MESURES ASSIDUES D'ENREGISTRER POUR L'ANNÉE 2019 :



-14,7%

de la consommation d'énergie.



-12,1%

d'émission de gaz à effet de serre.



56 756 €

de dépenses évitées concernant les postes de dépenses du gaz, de l'électricité et de l'éclairage public.



ESSAYER UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE... C'EST POSSIBLE GRÂCE À L'ALEC !

Tenté(e) par l'acquisition d'un Vélo à Assistance Électrique ? L'ALEC vous propose d'en tester un gratuitement pendant 2 ou 3 jours. Juste le temps de réaliser **que réduire son empreinte carbone c'est vraiment une affaire qui roule !** Puis de profiter de l'aide à l'achat mise en place par la Région Ile-de-France.



NOUVEAU DES PERMANENCES « INFO ÉNERGIE » À L'ESPACE SIMONE VEIL

Vous construisez ou rénovez votre logement ? Vous avez besoin d'informations sur l'isolation, les matériaux, les modes de chauffage ? Vous voulez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

Les Conseillers Info-Énergie de l'ALEC vous **renseignent gratuitement** et vous **aident à privilégier les actions à mener** lors des nouvelles permanences organisées à l'espace Simone Veil depuis le 16 septembre.

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller info-énergie, contactez l'espace Simone Veil au 01 69 94 93 02. **Il est également possible de prendre l'attache de l'ALEC par téléphone au 01 60 19 10 95 ou par mail en adressant vos questions à l'adresse: cie@alecoe.fr**

Chez Simone

13 avenue du Général Leclerc

ESPACE SIMONE VEIL ET FRANCE SERVICES

ESPACE SIMONE VEIL FRANCE SERVICE VOUS SIMPLIFIE LES SERVICES PUBLICS

En mairie, puis à l'espace Simone Veil, depuis sa création on l'appelait Maison de Services au Public... Si sa dénomination a changé pour « France SERVICES », sa mission elle est bien ancrée : permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. A l'espace Simone Veil, plus d'une dizaine de permanences sont proposées. Depuis la mise en relation avec les services de la gendarmerie, à ceux d'Enedis, en passant par les travailleurs sociaux du conseil départemental, de la CAF, ou même encore des médiateurs, nombreux sont les spécialistes à venir à votre rencontre pour vous accompagner dans vos démarches dans un lieu de vie unique qui se veut proche de vous au quotidien.



FOCUS

Focus sur quelques-unes des permanences à retrouver à France SERVICES, dans les locaux de l'espace Simone Veil !



Vous souhaitez plus d'informations sur l'ensemble des permanences accessibles, prendre un rendez-vous ? Les agents de l'espace Simone Veil vous répondent au 01 69 94 93 02 ou vous reçoivent au 13 avenue du Général-Leclerc.

Le lundi : de 13h30 à 17h30
Du mardi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Le samedi : de 08h30 à 12h00

(Accueil ouvert un samedi sur deux. Le calendrier des samedis d'ouverture est consultable sur le site internet).

ESSONNE MOBILITES

L'association Essonne MobilitéS a pour but la recherche et la mise en œuvre de solutions de mobilité individualisées et durables destinées aux personnes les plus défavorisées résidentes sur le territoire de l'Essonne.

Elle regroupe à cet effet les différents acteurs concernés et organise avec leur concours les actions et services nécessaires (soumis à conditions de ressources) telles que l'accompagnement au permis de conduire, la location de véhicules à tarifs préférentiels, ou encore l'accès à des garages solidaires.



Permanence au sein de la structure France Services le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, sur rendez-vous auprès des agents de l'espace Simone Veil.



MISSION LOCALE

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

La permanence de la Mission Locale est faite pour vous !

Vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, être orienté en terme de formation ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.



Permanence au sein de la structure France Services le lundi de 14h à 17h, sans rendez-vous.

CIDFF

Les services d'accès au droit des Centres d'Information aux Droits des Femmes et des Familles proposent une information juridique confidentielle et gratuite, assurée par des juristes expérimenté(e)s, qui sauront vous rediriger vers les bons acteurs.

L'information juridique recouvre de nombreux domaines : le droit civil sous tous ses différents aspects, particulièrement le droit de la famille (succession, séparation, garde d'enfants...) mais aussi le droit pénal et l'aide aux victimes, le droit du travail, le droit international privé et le droit des étrangers, le droit du logement et de la consommation...



Permanence au sein de la structure France Services le 3^{ème} mercredi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous auprès des agents de l'espace Simone Veil.

UDAF

La permanence de L'Union Départementale des Associations Familiales s'adresse aux familles recherchant des informations concernant la consommation, le budget, l'endettement, le surendettement, le micro crédit personnel, le logement...



Permanence au sein de la structure France Services un jeudi par mois de 14h à 17h, sur rendez-vous auprès des agents de l'espace Simone Veil.

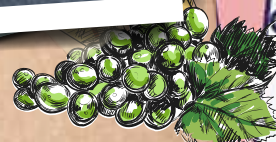
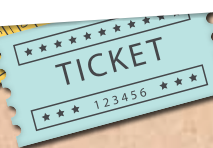
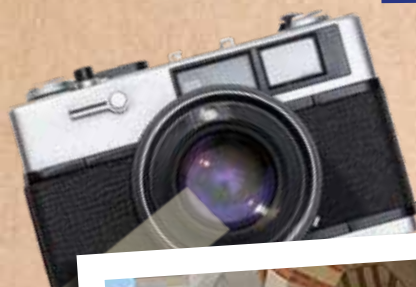
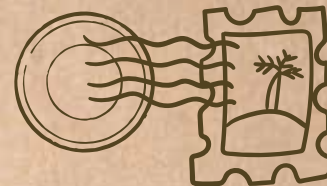
TRÉSOR PUBLIC

PREMIÈRE PERMANENCE DES IMPÔTS

Sur rendez-vous : accompagnement à la déclaration en ligne et dans les démarches administratives.



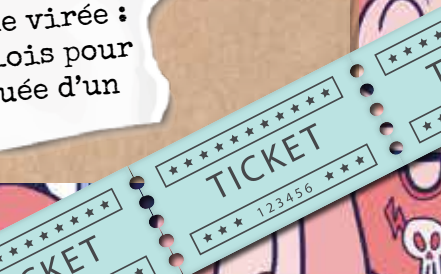
SORTIE DES AÎNÉS LES SÉNIORS SE SONT RÉGALES À REIMS !

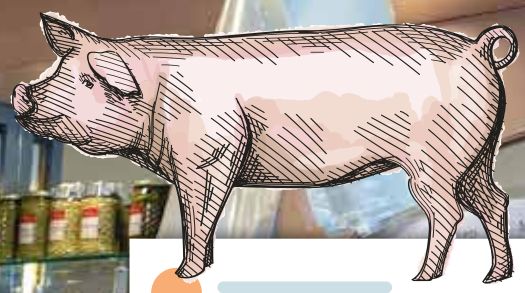


Ce mardi 15 septembre, au petit matin, c'était l'effervescence aux abords de l'espace Simone Veil. Après de longs mois d'interruption des animations du programme seniors, l'heure était à la **reprise avec une sortie 100 % gourmande à Reims**. Anne Sophie Froment, directrice de l'espace Simone Veil est aux anges, « **ils étaient tous ravis en montant dans le bus, excités comme des enfants le jour de la rentrée, ça fait plaisir à voir!** » « **J'attendais cette sortie depuis longtemps, je n'ai fait aucune activité depuis le début du confinement** », nous confie l'une des participantes ! Après la visite d'une biscuiterie, un déjeuner au restaurant suivi d'un tour dans une cave de fabrication de champagne, la trentaine de promeneurs est rentrée comblée. « **Cette journée est une réussite, on a appris, on s'est régalé et on a bien ri** », sourit l'un d'entre eux.

À la prochaine...

Rassasiés par ces bons moments, tous sont déjà impatients de profiter de la prochaine virée : le **20 octobre**, le bus les conduira à Blois pour une visite du musée de la magie ponctuée d'un petit spectacle.





Valérie et Didier Pavard
Job : Anciens propriétaires
de la Maison Pavard



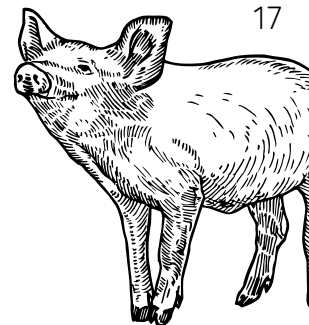
Etienne Dallot
Job : nouveau directeur
de la maison Pavard

7

**C'EST LE NOMBRE DE PERSONNES
QUI TRAVAILLENT POUR LA MAISON PAVARD**



PORTRAIT



ÉCHO DE LA VIE DES ENTREPRISES ... **LA MAISON PAVARD UNE TRANSITION EN DOUCEUR !**

À quelques années de la retraite, Didier et Valérie Pavard, après plus de trente années d'activité, soucieux du devenir du centre-ville sont soulagés d'avoir rencontré Etienne Dallot, Boucher-Charcutier doté d'une grande expérience, qui a depuis juillet repris la direction de la Maison Pavard et y tient, pour le plus grand bonheur de la clientèle.

«La Maison Pavard perdurera » et la transition toute en "douceur" n'en est que plus gourmande puisqu' à l'étal de la charcuterie et des plats cuisinés vient désormais s'ajouter un choix de viande d'exception. Rencontre avec ces amoureux du métier dont le goût pour la tradition, les produits du terroir et la satisfaction de leur clientèle sont des valeurs communes.



En franchissant la porte de la maison Pavard, l'accueil est le même, chaleureux et gourmand. Les nombreux trophées qui paraient la boutique ont laissé place à des murs clairs, fraîchement repeints qui donnent comme un air de nouveauté à la boutique. Derrière le comptoir, Étienne Dallot, désormais patron des lieux, se présente : **« j'ai eu un coup de cœur pour le savoir-faire de la maison, ce travail authentique des produits du terroir. Je suis heureux d'apporter à Angerville ce qui semblait manquer depuis quelques temps, un rayon de boucherie que j'aurai plaisir à adapter à la demande »**. Après avoir tenu une boutique pendant 25 ans à Orléans, puis géré plusieurs commerces pour un investisseur à Paris, il met à profit son savoir-faire et tient à rassurer la clientèle, **« cela a changé mais au fond cela n'a pas vraiment changé ! L'équipe est la même et l'esprit de la maison Pavard ne doit pas changer, il faut faire vivre ce qui fait sa réputation, son exception. La boucherie ne sera qu'un plus et je suis content d'avoir pu recruter un boucher originaire d'Angerville »**, précise-t-il.

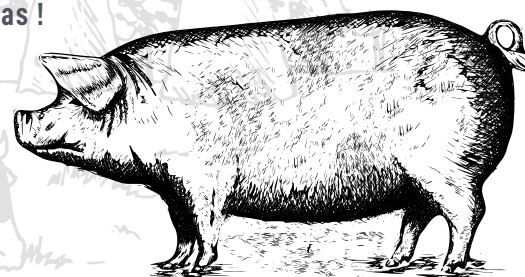
A ses côtés, on aperçoit un visage familier, celui de Didier Pavard, c'est avec soulagement qu'il affirme **« je suis bien content de passer la main mais content aussi de continuer à travailler et d'accompagner Monsieur Dallot »**. Désormais employé, c'est avec la même passion qu'il continue la fabrication des produits charcutiers et pense même déjà à la préparation des concours qui l'animent toujours autant. Heureux de pouvoir se dégager davantage de temps pour profiter un peu des bonheurs simples de la vie, il doit tout de même affronter un « souci » ... **« Depuis la passation, il nous faut préparer le repas du midi ! C'est tout nouveau pour ma femme et moi, on ne s'était jamais posé la question avant »** nous confie-t-il avec humour. Tous deux sont avant tout ravis de voir le fruit de longues et dures années de travail continuer en pensant à leur ville et à leur fidèle clientèle qu'ils ont toujours eu à cœur de satisfaire.



LE SAVIEZ-VOUS ? La maison Pavard a été créée en 1894 !



De nombreux produits sont même disponibles à la revente "Aux 5 Fermes" à Chamarade, "Au Jardin de Villesauvage" à Etampes et même à "La Ferme de Viltain" à Jouy-en-Josas !



AGENDA

samedi

10

octobre

 **10h à 17h**

Bourse aux vêtements

organisée par l'AMIS
Association Multi-Initiatives
Solidaires

1^{er} étage du centre culturel.

Renseignements par mail :

amis91670@gmail.com

ou par téléphone Anaïs (de 19h
à 20h30 et le mercredi toute la

journée) : 06 44 27 70 22

Lydie (de 18h30 à 20h30)

: 06 07 85 53 99.

Nicolas (de 18h30 à 20h30)

: 06 14 56 34 88.

 **14:00 / 16:00**

Ateliers sciences

animés par Equascience

Bibliothèque intercommunale

- 14h atelier jeunes.

- 16h atelier adultes.

Le rendez-vous à ne pas manquer
pour les amateurs de sciences.

Informations au 01 64 95 26 38

ou bibliotheque.angerville@caese.fr.



dimanche

11

octobre

 **à partir de 9:30**

Animation équestre

Haras de Bassonville

Spectacle équestre à 10h30

Marché des producteurs et

artisans locaux

Baptêmes de poney.

Buvette et crêpes.

Infos et réservations

au 06 27 89 65 39.



mercredi

28

octobre

 **15:00**

Les Racontines spéciales Halloween

Bibliothèque intercommunale

Un moment tendre et ludique pour
les enfants de 0 à 5 ans, sur le thème

d'Halloween. Terriblement MIGNON !

Entrée gratuite sur réservation

au 01 64 95 26 38.

ou bibliotheque.angerville@caese.fr.



zoom sur la

fête

d'Halloween


**VENREDI
30 OCTOBRE**


Pour Halloween, la ville invite ses plus
petits habitants à... se faire une toile !

**A 14H30 RENDEZ-VOUS À LA SALLE
POLYVALENTE POUR UN CINÉ-GÔTER
JEUNESSE « SPÉCIAL HALLOWEEN »**

DIFFUSION DU FILM D'ANIMATION

"HÔTEL TRANSYLVANIE 3" À 14H30 -

ENTRÉE GRATUITE. **LES DÉGUISEMENTS
SONT BIEN ÉVIDEMMENT ATROCEMENT
CONSEILLÉS POUR L'OCCASION !**



Pour les plus grands, la peur
s'amplifie ! Les braves et
téméraires participants oseront-
ils encore répondre présents
cette année ? Pour ce nouveau
rendez-vous hanté, l'espace
Simone Veil se transforme en
véritable « maison de l'horreur »
... On vous aura prévenu !
Constituez vos équipes de 9
personnes et relevez le défi, dès
13 ans !

**Au programme, un « horror
game » grandeur nature, 100%
adapté aux contraintes sanitaires.
4 salles/4 ambiances, un voyage
temporel à y perdre ses repères,
des rencontres déconcertantes et
une foule de mystères à résoudre
avec pour seul assistant LE
STRESS qui, lui, promet de ne pas
vous lâcher !**

**ENTRÉE SUR RÉSERVATION OBLIGATOIRE
AU 01 69 92 69 00, en partenariat
avec le service du patrimoine de la CAESE.
ANIMATION À PARTIR DE 19H.**

DU 6 AU 30 OCTOBRE 2020



ÉDITION 2020 REVISITÉE

ANGERVILLE LA ROSE

**course-marche
solidaire**

**en faveur
du dépistage
du cancer du sein**

Cette année, chacun de son côté,
mobilisons-nous et relevons ENSEMBLE le défi
contre la maladie ! La covid-19 n'empêchera
pas l'élan de solidarité angervillois !

A pied , en courant ou en marchant, en
rollers, en vélo ou pourquoi pas à trottinette,
mais toujours en toute sécurité, enfiler un
vêtement ou un accessoire rose et effectuez
quand vous voulez avant **le 30 octobre 2020**

un parcours

**de 5 km symbolisant votre engagement et
votre soutien à la cause !**

**immortalisez votre participation avec une
photo en l'adressant par mail à la mairie ou
en la publiant sur vos réseaux sociaux avec
le hashtag #Angervillelarose !**

Bulletin d'inscription au dos ! à détacher du magazine et à retourner en main propre en mairie ou
dans une enveloppe dans la boîte aux lettres avec votre participation - Charte de bonne conduite et
règlement intérieur disponible en mairie ou sur www.mairie-angerville.fr





DU 6 AU 30 OCTOBRE 2020

ÉDITION 2020 REVISITÉE

ANGERVILLE LA ROSE course-marche solidaire



OBJECTIF : 500 COUREURS !

PARTICIPATION 5€ ENTIÈREMENT REVERSÉS A LA LIGUE CONTRE LE CANCER !

Inscription ouvert à partir du mardi 6 octobre 2020

PENSEZ-Y !



PASCAL BERTHEAU, TOUJOURS FIDÈLE AU RENDEZ-VOUS !

Notre entraîneur préféré vous propose un échauffement en VIDÉO à retrouver en Facebook live le mardi 6 octobre sur la page @CHAngerville et dès le lendemain sur la page de la mairie.



VOTRE CENTRE E.LECLERC, LUI AUSSI FIDÈLE AU POSTE !

Partenaire d'Angerville la Rose depuis le début, l'enseigne « plante » tout le mois d'octobre un arbre à soutien-gorge dans son magasin ! Pour chaque soutien-gorge accroché, E.Leclerc soutiendra La ligue contre le cancer à hauteur de 2 € dans la limite d'un par participant. Ou comment faire un petit geste en plus porteur de beaucoup d'espoir.

JE M'INSCRIS

L'inscription est validée par le règlement de 5 € à régler idéalement par chèque à l'ordre du Trésor Public et à remettre en mairie avec le bulletin d'inscription avant le mercredi 31 octobre 2020.

L'intégralité sera ensuite reversée à la Ligue contre le Cancer.

Cette participation financière ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

N° de portable :